

## questions : inscription pédagogique et BU

Par **clem95650**, le **03/09/2007** à **19:41**

je rentre en droit en septembre et j'aimerais vous poser quelques questions.  
tout d'abord , quand se deroule l'inscription pedagogique??ensuite , suffit t'il de le vouloir pour bien travailler en bibli ,c'est a dire , est on perdu dans les livres ??

[color=darkred:1]lcax7n]Edit de Mathou : j'ai complété le titre pour que tu aies plus de réponses.[/color:1]lcax7n][[/color]

Par **Morsula**, le **03/09/2007** à **19:57**

C'est une vision un peu caricaturiste l'étudiant qui passe ses journées à la bibliothèque, aujourd'hui l'information se diffuse par d'autres moyens que les livres et l'étudiant ne passe pas son temps à lire et écrire, il a un minimum de vie, de loisirs wink

Quant aux inscriptions pédagogiques je crois que ça dépend des fac, normalement chaque université a un site Web pour ces informations roll

Par **clem95650**, le **03/09/2007** à **20:01**

je me doute bien qu'on va pas passer la journée la , mais il faut quand meme y aller non?? sur le site de ma fac il y a rien ,faudrait que j'appelle

Par **mathou**, le **03/09/2007** à **20:05**

Déjà des questions ? je te taquine wink lol lol

Alors, en principe l'inscription pédagogique se fait durant les premières semaines suivant la rentrée : on t'a donné des feuilles lors de ton inscription administrative normalement, tu les rends remplies avant la date limite affichée au tableau de communication. Si tu as un doute, tu peux demandr à ton service de scolarité. L'inscription pédagogique a de toute façon une date limite puisque c'est avec elle que pourront être constitués les groupes de TD, donc la fac vous tiendra au courant.

Concernant les bouquins, il vaut mieux ne pas partir à l'aveuglette, c'est vrai : essaie de prendre les manuels les plus récents, le droit est une matière qui bouge beaucoup et où il y a plein de réformes, donc si tu travailles dans un livre qui n'est plus à jour ça peut te jouer des tours.

Les profs donnent une liste indicative d'ouvrages en début de cours mais en première année, souvent, le cours est suffisant. En constit' tu auras besoin d'une constitution à jour, mais les vieux bouquins expliquent très bien les notions qui n'ont pas changé ( les vieux livres de ma mère m'ont été utiles par exemple ). Pour préparer les TD tu peux avoir besoin de chercher des compléments dans des bouquins, mais pour les options, tu pourrais te perdre en voulant trop bien faire et les travailler autant que les TD. Tu prendras le rythme.

Ta fac prévoit peut-être une visite de la bibliothèque ? Sinon tu pourras toujours nous demander conseil sur les livres qui t'intéresseront.

:lol:

Par contre, pour travailler en bibliothèque... faut voir si c'est pas bruyant Image not found or type unknown

Par **j0j0**, le **03/09/2007** à **21:02**

comme l'a dit mathou les profs te conseilleront quelques bouquins pour leur matière au début de l'année, à toi de voir si tu sent le besoin de compléter le cours

Pour la constitution à jour : <http://www.legifrance.gouv.fr/>, ça consomme juste un peu d'encre ( tu peux toujours l'imprimer à la fac ^^ )

Par **Morsula**, le **03/09/2007** à **21:09**

:))

Moi j'ai la Constitution en Libro poche à 2 euros Image not found or type unknown

[quote:l0jkkx4w][b:l0jkkx4w]Résumé :[/b:l0jkkx4w]

Loi fondamentale de la République, la Constitution règle les rapports entre gouvernants et gouvernés et définit l'organisation des différents pouvoirs. Elle est adoptée par le peuple et ne peut être révisée que par lui ou par ses représentants élus. Selon le principe de la hiérarchie des normes, toutes les lois doivent être en conformité avec elle. Grâce à une présentation chronologique des articles essentiels et à de nombreux exemples contemporains, le présent ouvrage vise à rendre plus familier ce texte fondamental. Les commentaires de Françoise Martinetti ancrent les articles dans la réalité de la France d'aujourd'hui et permettent de comprendre ce qu'ils signifient concrètement dans notre vie quotidienne. L'auteur consacre ses chapitres à la souveraineté, au président de la République, au Gouvernement, au Parlement, au Conseil constitutionnel et à la Justice. Augmenté du texte intégral de la Constitution de 1958 et des textes qui lui sont afférents, ce document indispensable permet de saisir la nature, les enjeux et les limites de notre système politique.[/quote:l0jkkx4w]

Par **clem95650**, le **03/09/2007** à **21:17**

merci pour les conseils !!pour l'inscription j'appelerais l'université.

Par **akhela**, le **03/09/2007** à **22:27**

[quote="Morsula":1ebjv751]C'est une vision un peu caricaturiste l'étudiant qui passe ses journées à la bibliothèque, aujourd'hui l'information se diffuse par d'autres moyens que les livres. et l'étudiant ne passe pas son temps à lire et écrire, il a un minimum de vie, de loisirs  
!WIKI.

Image not found [quote:1ebjv751]

Mais jamais rien ne remplacera une biblio de fac de droit, le seul endroit apportant presque autant c'est la biblio du barreau ou du Palais de Justice ... quand ils en ont une. Une bibliothèque de droit contient un nombre considérable d'ouvrage de doctrine qu'aucun particulier ou professionnel ne peut se procurer (certains manuel ont un bon siècle ... voire plus pour certaines revues dans les réserves), et ces bibliothèques sont abonnées à toutes les revues (ou au moins à la majorité d'entre elles, encore une chose qu'un particulier ou un professionnel ne fait pas). L'accessibilité à la doctrine est indispensable à un étudiant (et à un professionnel un minimum), cette accessibilité à un coup conséquent, les informations gratuites sont extrêmement rares et bien souvent de piètre qualité. Non, l'image de l'étudiant en droit à la bibliothèque n'est pas un mythe, c'est une réalité.

Bien sur on peut réussir ses études sans y mettre les pieds (NMy qui passait sur ce forum en était la preuve : 21 ans titulaire d'un DESS sans jamais redoubler et sans jamais mettre les pieds à la bibliothèque), mais :

1) c'est dur.

2) on rase les pâquerettes, arrêtez tout de suite d'espérer une mention, d'entrer en DEA (voire même depuis peu dans beaucoup de DESS qui demandent des mémoires) : on apprend pas à utiliser un bibliothèque de droit en une journée.

Par **Katharina**, le **04/09/2007** à **08:44**

Le temps passé à la BU dépend surtout de ton environnement familial : si tu as chez toi assez de tranquillité pour travailler, il te suffira juste de passer emprunter les livres dont tu as besoin pour bosser chez toi ; après si c'est trop bruyant autant rester travailler à la BU qui est normalement un endroit calme, dans certaines facs il y a aussi des salles de travail il faudra te renseigner sur place.

Quand tu sauras exactement où se trouve les livres, comment rechercher efficacement les documents nécessaires dans des pavés, ça ne te prendra pas beaucoup de temps d'aller chercher les livres, en sachant bien sur qu'il faut toujours prendre l'édition la plus récente. Les livres aident surtout à la réalisation des TD, car le cours ne suffit généralement pas, et comme le cout des livres de droit es important, c'est toujours plus sympa de "louer" les livres qui ne te serviront généralement que pour 6 mois plutôt que d'investir dedans, les mémentos

t'aideront aussi pour les révisions.

Par **amphi-bien**, le **04/09/2007** à **10:47**

[quote:n7u1wayd]'étudiant ne passe pas son temps à lire et écrire, il a un minimum de vie, de loisirs

[/quote:n7u1wayd]

:shock:

ah? on parle d'un étudiant en droit??? Image not found or type unknown

si tu veux savoir ce qu'est le quotidien morsula je te conseille ce blog :

[url:n7u1wayd]<http://mistaattaque.over-blog.com/article-6424604.html>[/url:n7u1wayd]

notamment ce petit billet :

[url:n7u1wayd]<http://mistaattaque.over-blog.com/article-6516130.html>[/url:n7u1wayd]

Par **Morsula**, le **04/09/2007** à **11:49**

:))

C'est un peu exagéré non ? Image not found or type unknown

[i:1mive2ar]\*Tout est possible\*[i:1mive2ar]

Par **mathou**, le **04/09/2007** à **11:58**

:lol:

Le blog est quand même un peu exagéré Image not found or type unknown

On a tous une organisation qui vaut ce qu'elle vaut, mais l'étudiant en droit n'est pas forcément un ancien lycéen de vingt ans stressé : il y a aussi des salariés à temps plein, des étudiants qui travaillent à côté des études et qui arrivent à avoir de bonnes notes quand même. Bon, en cinq ans de fac et trois facs, ceux que j'ai vus correspondre au billet du blog, oops.

c'était surtout ceux qui faisaient pas mal de fêtes à côté Image not found or type unknown

Je suis d'accord avec Akhela, c'est pas en un jour qu'on apprend à utiliser la BU. D'abord dans les recherches, et ensuite comme Kath le dit, dans l'utilisation des structures ( trouver un

livre sur le catalogue de la bibliothèque, repérer les livres empruntables ou non, leur rangement... ).

Je te conseillerais, Clément, d'y aller à ton rythme ( avec des amis c'est mieux ) : visite les lieux, repère où sont les livres, les revues, les journaux, les ordinateurs pour les catalogues, n'hésite pas à demander au personnel comment fonctionne le prêt de livres, où sont situés certains ouvrages...

Tu verras que la BU contient plusieurs supports différents :

- des manuels, mémentos, des bouquins : tu commenceras sans doute par là
- des revues juridiques reliées, générales ou spécialisées par matières : selon leur parution, elles sont dans des reliures assez épaisses, avec des tables de mots clefs, par année. Ca, c'est pour préparer les TD, les exposés... quand ce sera le moment, si tu as besoin d'aide on te dira comment chercher dedans.
- des journaux, périodiques
- des encyclopédies juridiques

:oops:

J'aime bien chercher à la BU Image not found or type unknown Mais ta fac a peut-être un espace numérique de travail en partenariat avec certains sites juridiques ( lamyline, lextenso... ) qui te permettent d'avoir accès à de la doctrine depuis ton ordinateur.

Par **Morsula**, le **04/09/2007** à **12:28**

:lol:

J'adore le portrait de l'étudiant parfait ou de l'étudiant tanguy sur me blog Image not found or type unknown

Par **fan**, le **04/09/2007** à **15:10**

Inscriptions sur le net à la mi-juillet après les résultats de 2nde session. Sinon pour la BU on te donne une carte que tu dois faire valider chaque année.

Par **clem95650**, le **04/09/2007** à **17:26**

[quote="amphi-bien":2q2spedm][quote:2q2spedm]l'étudiant ne passe pas son temps à lire et écrire, il a un minimum de vie, de loisirs

[/quote:2q2spedm]

ah? on parle d'un étudiant en droit???

:shock:

Image not found or type unknown

si tu veux savoir ce qu'est le quotidien morsula je te conseille ce blog :

[url:2q2spedm]http://mistaattaque.over-blog.com/article-6424604.html[/url:2q2spedm]

notamment ce petit billet :

[url:2q2spedm]http://mistaattaque.over-blog.com/article-6516130.html[/url:2q2spedm][quote:2q2spedm]

je faisais déjà que bosser l'an dernier ça va pas changer lol